

Ce document contient des renseignements essentiels sur les titres de série F du Catégorie de revenu d'énergie Canoe (le « Fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Canoe Financial LP (« Canoe Financial ») au 1-877-434-2796 ou à l'adresse info@canoefinancial.com ou visitez notre site Web au www.canoefinancial.com.

**Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.**

Bref aperçu			
Codes du Fonds :	(GOC2003)	Gestionnaire du Fonds :	Canoe Financial LP
Date de création de la série :	9 janvier 2012	Gestionnaire de portefeuille :	Canoe Financial LP
Valeur totale du Fonds au 30 avril 2017 :	401 747 844 \$	Distributions :	Mensuelles, le ou vers le dernier jour ouvrable du mois
Ratio des frais de gestion (RFG) :	1,75 %	Placement minimal (PPA) :	2 500 \$ (initial), 50 \$ (additionnel) 1 000 \$ (initial), 50 \$ (additionnel)

### Dans quoi le Fonds investit-il?

Le Fonds vise à procurer un revenu et une croissance du capital à long terme en investissant dans des titres de participation et des titres à revenu fixe du secteur de l'énergie. Il investit principalement dans des sociétés engagées dans l'exploration, la mise en valeur, la production ou la distribution de pétrole et de gaz naturel au Canada et à l'étranger ainsi que dans des sociétés qui offrent des services dans ces secteurs d'activité. Le Fonds peut investir jusqu'à 49 % de ses actifs dans des titres étrangers.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds au 30 avril 2017. Ces placements changeront au fil du temps.

#### Dix principaux placements (30 avril 2017)

1. Cash	12,0 %
2. Calfrac Holdings L.P., Callable, 7.50%, 2020/12/01	7,8 %
3. Canyon Services Group Inc.	4,1 %
4. Canadian Natural Resources Ltd.	3,8 %
5. Prairiesky Royalty Ltd.	3,7 %
6. Crescent Point Energy Corp.	3,3 %
7. Enerflex Ltd.	3,2 %
8. Secure Energy Services Inc.	3,2 %
9. Step Energy Services Ltd.	2,9 %
10. Paramount Resources Ltd., Class 'A'	2,8 %

**Pourcentage total des 10 principaux placements** 46,8 %

**Nombre total de placements :** 49

#### Répartition des placements (30 avril 2017)

Actions canadiens	67,2 %
Actions américaines	15,7 %
Trésorerie	12,0 %
Titres à revenu fixe américains	7,8 %
Titres à revenu fixe canadiens	0,6 %
<b>Total des actifs de portefeuille</b>	<b>103,3 %</b>
Autres actifs et passifs net	-3,3 %
<b>Valeur liquidative</b>	<b>100,0 %</b>

#### Répartition par secteur (30 avril 2017)

Pétrole et gaz	49,5 %
Équipements et services énergétiques	30,5 %
Trésorerie	12,0 %
Matériel et services énergétiques	8,4 %
Services publics	1,0 %
Industries	1,0 %
<b>Matières premières</b>	<b>0,9 %</b>
<b>Total des actifs de portefeuille</b>	<b>103,3 %</b>
<b>Autres actifs et passifs net</b>	<b>-3,3 %</b>

### Quels sont les risques associés à ce Fonds?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent, mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent généralement moins de perdre de l'argent.

### Niveau de risque

Canoe Financial estime que le niveau de volatilité de ce Fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du Fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas le niveau de volatilité future du Fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	De faible à moyen	Moyen	De moyen à élevé	Élevé
--------	-------------------	-------	------------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du Fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds? » dans le prospectus simplifié du Fonds.

### Aucune garantie

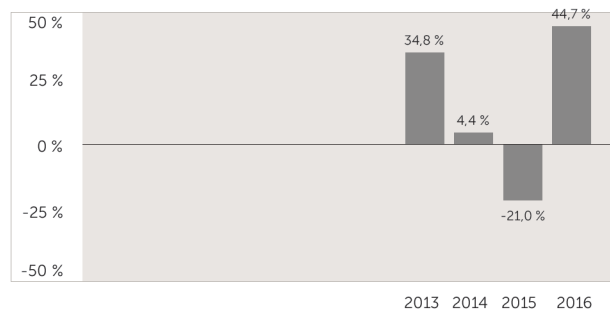
Comme la plupart des fonds, ce Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

### Quel a été le rendement du Fonds?

Cette section indique le rendement des parts de série F du Fonds au cours des 4 dernières années civiles. Les frais du Fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du Fonds.

#### Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série F du Fonds pour chacune des 4 dernières années civiles. La valeur du Fonds a diminué pendant 1 de ces 4 années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce Fonds dans le passé, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



### Meilleur et pire rendements sur trois mois

Ce tableau indique, le meilleur et le pire rendements des actions de série F du Fonds pendant une période de trois mois au cours des 4 dernières années civiles. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
<b>Meilleur rendement</b>	19,80 %	30 avril 2014	vos placement augmenterait à 1 198 \$
<b>Pire rendement</b>	-15,52 %	30 septembre 2015	vos placement chuterait à 845 \$

### Rendement moyen

Depuis la création de la série, les unités de cette série du fonds ont généré un rendement annuel composé de 11,8 % ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans le Fonds au moment de sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 743 \$.

## À qui le Fonds est-il destiné?

Aux investisseurs qui :

- recherchent un revenu de dividendes et une croissance du capital à long terme de sociétés engagées dans le secteur de l'énergie
- veulent investir de moyen à long terme
- ont un niveau de tolérance au risque moyen.

**Vous ne devriez pas investir dans ce fonds si vous investissez à court terme ou à moins d'être prêt à accepter la perte éventuelle d'une partie de votre placement.**

## Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

### 1. Frais d'acquisition

Aucuns frais de souscription, ni frais de rachat, ne sont exigés pour l'achat de actions de série F du fonds. Toutefois, les investisseurs de la série F versent des frais distincts à leur représentant.

### 2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du Fonds.

Au 31 décembre 2016, les frais des actions de série F du fonds représentaient 2,55 % de sa valeur, ce qui correspond à 25,50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en pourcentage de la valeur de la série)
<b>Ratio des frais de gestion (RFG)</b> Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi), des frais d'administration et des frais d'exploitation.	1,75 %
<b>Ratio des frais d'opérations (RFO)</b> Il s'agit des frais d'opérations du Fonds.	0,80 %
<b>Frais du fonds</b>	<b>2,55 %</b>

### Renseignements sur la commission de suivi

Nous ne versons pas de commission de suivi à votre représentant relativement aux actions de série F de ce fonds.

### 3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenir, vendrez ou échangerez des actions du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
<b>Frais d'opérations à court terme</b>	Vous pourriez devoir payer 2 % de la valeur courante des titres si vous les vendez ou les échangez dans les 30 jours de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
<b>Compte à honoraires</b>	Les titres de série F sont offerts aux investisseurs qui versent des honoraires à leur représentant et pour lesquels le représentant a conclu une entente avec nous. Au lieu de payer des frais d'acquisition, les investisseurs qui achètent des actions de série F versent des honoraires à leur courtier en contrepartie de conseils en placement et d'autres services rendus. Ils sont également offerts aux employés de Canoe Financial et des membres de son groupe.

### Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour obtenir plus de renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

### Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Canoe Financial ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Canoe Financial LP  
Suite 3900, 350 – 7th Avenue SW  
Calgary, Alberta T2P 3N9

**Téléphone** : 1-877-434-2796

**Courriel** : [info@canoefinancial.com](mailto:info@canoefinancial.com)

**Site Web** : [www.canoefinancial.com](http://www.canoefinancial.com)

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les OPC, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse [www.autorites-valeurs-mobilieres.ca](http://www.autorites-valeurs-mobilieres.ca).